

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2015

Absents : Roger BRAILLON (pouvoir donné à C. CARNEIRO) – Alexandre LAFOND (pouvoir donné à N. VACHER).

René THEVENON, Maire, ouvre la séance à 20 H 00.

1° - FINANCES :

a) Présentation des Comptes de Gestion et Administratif de 2014 :

Budget assainissement :

Section d'exploitation

Dépenses	Recettes	Résultat
74 747,98 €	74 748,53 €	+ 0,55 €

Section d'investissement

Dépenses	Recettes	Résultat
17 196,67 €	54 956,20 €	+ 37 759,53 €

Budget communal :

Section de fonctionnement

Dépenses	Recettes	Résultat
708 551,59 €	803 576,75 €	+ 95 025,16€

Section d'investissement

Dépenses	Recettes	Résultat
246 963,31 €	274 384,40 €	+ 27 421,09 €

Le Conseil adopte à l'unanimité les comptes présentés.

b) Ligne de crédit :

Autorisation pour négocier une ligne de crédit (dans l'attente des subventions) concernant les travaux de la mairie, pour un montant maximum de 150 000 €. Acceptée à l'unanimité.

2° - TRAVAUX BATIMENTS :

- Isolation du toit de l'école :

Demande de subvention au titre du contrat pluriannuel et de l'opération « Isole toit ».

- Aire de Jeux (affaire Kanmaz) :

Suite aux nuisances du city-stade, la Commune a été condamnée à verser 1 500 € de frais d'avocats, et 1 000 € de dédommagements à M. et Mme Kanmaz. Sur avis de l'avocat, il a été décidé de ne pas faire appel de cette décision.

Un devis a été demandé pour une protection totale du site.

3° – ASSAINISSEMENT et URBANISME :

- Une réponse sera donnée à M. BERGERON concernant sa demande de raccordement au tout à l'égout.

- Bureau d'Etudes : La commission assainissement souhaiterait être accompagnée par un bureau d'études pour établir un diagnostic de l'ensemble du réseau communal d'assainissement, la préparation d'un cahier des charges, montage des dossiers et suivi des travaux. Accord du conseil.

4° - VOIES COMMUNALES :

- Numérotation des rues :

Une étude sera demandée à un organisme compétent. Accord du conseil.

5° - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

- Suite à la fermeture de la boucherie, un contact a été établi avec M. Franck VERNUS. Plusieurs solutions sont envisagées.

- La commission a été sollicitée par Mme NODIN, Pharmacienne, pour un transfert éventuel de son local. Deux possibilités sont examinées : l'ancienne épicerie et l'ancien cabinet du kinésithérapeute.

- La recherche d'un kiné est toujours d'actualité.

QUESTIONS DIVERSES :

- A titre exceptionnel, le Procureur de la République a donné son accord pour une cérémonie de mariage dans la Salle Communale.

- Pour l'éclairage public, le SYDER préconise le changement de certaines ampoules : une demande de devis sera faite.

- La Poste n'a pas donné suite à notre demande d'élargissement des horaires d'ouverture au public.

- La ligue de protection des oiseaux a souhaité que la Commune s'assure de la présence ou non de martinets sous la toiture de la Mairie et de l'école, en prévision des travaux à réaliser. Un rendez-vous a été prévu avec cette association.

- Problème de camions non-bâchés qui transitent vers l'usine de compostage : un contact est prévu avec la SEDE (société gestionnaire de la plateforme).
- Un compte rendu de la réunion avec le CCAB est donné. Le spectacle, dans le cadre du Festival en Beaujolais, est annoncé pour le mardi 28 juillet.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 10 avril à 20 H 00.

La séance est levée à 22 H 30.

Le Secrétaire de Séance,
Roger DESCALLOT